L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 5 FEVRIER.

## Suite de la Première Page.

**Société de bienfaisance de la police.**

Conformément au désir général de la police de fonder une société de bienfaisance mutuelle, soixante-quatre membres représentant divers précincts se sont réunis hier à Holmes Hall et ont procédé à une organisation temporaire par l'élection des officiers dont les noms suivent: Jno. Bruguiens, du premier précinct, président; Paul Burol, du second précinct, trésorier; et J. W. Steale, du premier précinct, secrétaire.

Le président Brugniens, en prenant le fauteuil a dit que l'objet de l'organisation devait être simplement et uniquement un objet d'assistance mutuelle, à l'exclusion rigoureuse de la religion et de la politique. Des résolutions à cet effet ont été adoptées et par un vote unanime un exemplaire en a été adressé aux commandants de tous les précincts, avec la prière de la soumettre aux hommes à l'appel du rôle, de manière que tous ceux qui désirent faire partie de la société puissent souscrire. Le meeting, alors s'est ajourné.

**Duel.**

Dimanche, MM. Geo. Villeré et A. J. Nicolopulo sont partis d'ici, accompagnés de leurs témoins, par le train de Mobile de 7 heures du matin, pour régler une affaire d'honneur. Ils se sont battus au sabre. Après quelques passes, Mr Nicolopulo a été légèrement blessé à la main. Les seconds ont déclaré alors que l'honneur était satisfait à la première effusion du sang, et le combat a cessé. Mr Nicolopulo est revenu dans la journée et son antagoniste était de retour à 10 heures du soir.

**L'affaire de mandamus.**

Le juge Campbell a terminé hier, le plaidoyer qu'il avait commencé jeudi dernier, dans l'affaire de mandamus qui est pendante à la Troisième Cour de District.

Le juge Campbell a fait un exposé historique remarquable de la ville de la Nouvelle Orléans d'abord créée en 1805, divisée en municipalités en 1836, consolidée en 1852, abolie et réorganisée en 1870.

Il a fait voir que les détenteurs des Bons Consolidés émis en 1852, en échange des obligations municipales, ne sont en réalité que les successeurs des créanciers des municipalités avec absolument les mêmes droits, que la législature de 1852 a respectés et qui, d'ailleurs existeraient dans toute leur intégrité si la ville n'avait pas été réorganisée, ne fût-ce que sous l'égide de la Constitution des Etats Unis.

Il a démontré que les lois invoquées par la défense contre la demande, sont inconstitutionnelles, par la raison qu'elles ne sauraient altérer l'obligation d'un contrat, enlever des droits acquis et produire un effet rétroactif.

Il avait devant lui tout un arsenal de livres de droit et de jurisprudence, dont il a fait de copieuses citations pour établir que les défendeurs, comme officiers ministériels, ne sont pas fondés à attaquer la constitutionnalité de la loi qui prescrit leur ligne de conduite; que cette objection ne peut-être faite que par les contribuables; que la loi attaquée est, d'ailleurs, constitutionnelle, puisqu'elle maintient des droits acquis; que le pouvoir d'imposer la taxe demandée est clairement accordé; que ce pouvoir est virtuellement exprimé au titre; que la taxe, bien qu'apparemment inégale, est uniforme dans chaque municipalité et que les choses en sont précisément, où elles en seraient si la consolidation n'avait pas eu lieu.

Bon nombre d'avocats et d'intéressés ont suivi le plaidoyer du juge Campbell, auquel le juge Monroe a prêté une oreille attentive. Le juge Campbell a fait à son collègue, Mr. Bermudez, un compliment des plus flatteurs à l'occasion de son plaidoyer d'ouverture qu'il a qualifié d'admirable.

Le plaidoyer du juge Campbell a été pris par un sténographe et sera sans doute publié.

L'affaire est maintenant soumise. Le juge Monroe prendra quelque temps pour examiner et rédiger ses raisons. Quelles qu'elles soient, le jugement qu'il rendra, ira certainement en appel et, par suite, les Bons resteront probablement *in statu quo*, jusqu'à la décision, en dernier ressort.

**Retour de Stad. Wells.**

Le shérif Houston est revenu hier matin à 10 heures de la station des Rigolets, avec l'ex président du Bureau des retours, Mad. Wells. Arrivé par le chemin de fer de Mobile à l'intersection de la rue Claiborne, ils sont descendus du train et ont pris une voiture qui les attendait et se sont rendus à la prison de paroisse. (M. Wells a été interné. Voici quelques détails concernant cette arrestation:

Il y a eu vendredi huit jours que, sur les 10 heures du matin Wells, sortant de la douane, se rendit au coin des rues Canal et Claiborne, où son domestique de couleur l'attendait avec un cheval et un buggy, le cheval appartenant à son fils et le buggy à un teneur d'écurie nommé Gravier.

De là il fut à la station du Lac, sur le chemin de fer de Mobile, où il prit le train pour le Chef Menteur où il passa la nuit. Le lendemain matin, il se transporta à la station des Rigolets. Le jour suivant, ayant reçu avis que ses mouvements étaient connus ou soupçonnés, il prit un bateau et remonta la rivière aux Perles jusqu'à la paroisse St-Tammany, près de la frontière du Mississipi, afin de se réfugier dans cet Etat si les officiers venaient à découvrir sa retraite. Il fut exposé à l'orage de dimanche soir et de lundi, et souffrit beaucoup du froid et de la pluie.

Avant-hier, suivant des arrangements arrêtés d'avance, il retourna à la station des Rigolets. Dans l'intervalle le shérif avait reçu du fils de M. Wells avis que s'il retournait en cet endroit, c'est à dire à cette même station, il y trouverait son père. En conséquence, le shérif s'y rendit avec un député par le train du soir. En arrivant à la station des Rigolets, le gouv. Wells fut trouvé malade et au lit à la station du gouvernement.

Le shérif l'informa qu'il était son prisonnier. Wells lui répondit qu'il avait la fièvre et que sa vie serait en danger s'il était transporté à la ville le soir même. Le shérif, après avoir acquis la certitude que Wells était réellement malade, resta avec lui, à la station toute la nuit et l'a ramené en ville hier matin, comme nous le rapportons plus haut.

**L'affaire Anderson.**

L'audition des témoins à décharge continue.

Mr Davis répondant à Mr Castellanos a dit:

J'ai entendu le témoignage de Pelletier. Le diner eut lieu le dimanche 3 décembre, dans le restaurant bien connu des Quatre Saisons, Pelletier nous servait. Je n'ai pas entendu la conversation entre Mr Littlefield et le gouv. Wells et Anderson. Il y avait douze personnes à table. Elles parlaient d'un ton ordinaire. Je n'ai pas entendu les paroles "dead beats" rapportées par Pelletier. Je ne crois pas qu'une remarque de cette sorte put être faite sans que je l'entendisse. Le gouv. Wells occupait, je crois la troisième chaise après M. Littlefield. Trois personnes occupaient des places intermédiaires. J'étais le premier clerc du Bureau des Retours. La disposition à faire des documents était de les mettre dans les casiers sous ma surveillance immédiate. Après la déclaration du résultat général par le Bureau des Retours, on appela les papiers un à un pour les comparer.

Contre interrogatoire. — A l'assistant-avocat-général Egan. — La conversation n'aurait pu avoir lieu sans que je l'entendisse. Je n'ai pas bu plus qu'à l'ordinaire. Je ne me rappelle rien de ce qu'Anderson a dit. J'ai toujours témoigné que je n'avais entendu aucune conversation. Je ne me le rappelle pas. Si quelque déclaration eut été faite, cela eut attiré mon attention. Je ne me rappelle pas que les mots de "made e...." aient été dits à l'adresse du garçon. Le bureau a envoyé un mémorandum avec les retours. Je ne suis pas familier avec les signatures de Wells et d'Anderson. J'ai été avec le bureau dès le commencement de son travail. Je suis natif du Massachusetts. Je suis ici depuis le commencement de 1862. En 1865 je fus employé comme clerc par le quartier-maître et l'officier-payeur du bureau des affranchis.

J'ai été capitaine d'une compagnie blanche dans l'armée de l'Union. J'ai été aussi collecteur du Revenu de l'intérieur en 1869. En novembre 1876 j'ai été employé par le Bureau des Retours. Je suis le clerc [illegible] pour le commissaire des E. U. Lane. Le bureau est à la Douane. J'ai été député collecteur à Baton Rouge; aussi député greffier de la paroisse. Il y a eu quelques plaintes contre moi. On a dit que je donnais ma démission. Le premier reproche qui m'était adressé c'était d'entretenir ouvertement une femme de couleur. Les gens disent que j'ai tenu quelques déclarations partiales. Je n'ai pas été accusé d'ivrognerie. Je n'ai pas été accusé d'avoir divorcé d'avec une femme de couleur d'une manière peu convenable. Je demande une enquête sur ces diffamations.

A l'avocat général Ogden—Je vins ici en 1862. Je fus ensuite attaché au Bureau des affranchis. Je ne connaissais pas alors Mr Abell. Je l'ai rencontré en 1876. Je n'ai jamais fait les affaires d'un négociant ou d'un planteur. Je n'ai jamais été commis en dehors de cercles officiels. J'ai écrit [illegible] pour l'arrestation du shérif Houston. Je suis greffier pour le commissaire des E. U. Lane. Je n'ai pas été admis au barreau.

Je suis greffier général. Un candidat permanent pour toute place de greffier. J'ai été juge à Bâton Rouge. Je ne suis pas avocat. J'ai lu quelques livres de droit, et j'ai pratiqué quelque peu. J'ai eu plusieurs affaires de divorce à Bâton Rouge. Je n'ai représenté aucune des parties. J'étais âgé de la cour. Une femme de couleur divorcée resta chez moi quelques jours. Elle s'appelait Stephens. Je ne me rappelle pas son nom de baptême. Elle était domestique chez moi. Ce n'est pas cela qui m'a fait quitter Bâton Rouge. Je n'ai pas entendu la conversation entre le génl. Anderson, Littlefield et Wells, ni la dénonciation du garçon. Je n'ai rien remarqué de ce genre. Le garçon a pu dire ce qu'il a voulu en français, langue que je ne comprends pas. Je ne me souviens d'aucune conversation sur le vote général. Nous parlions de politique [illegible] —J'étais le gardien de [illegible] concernant les retours [illegible] ne me séparai pas volon[illegible] l'exposé [illegible] qui m'est présenté maintenant. Je le perdis quelque temps avant le 18 décembre. Les feuilles de [illegible], les états des inspecteurs et d'autres papiers manquaient aussi. Ils furent enlevés du bureau, je ne sais par qui. Je quittai Baton Rouge parce que je fus forcé de le faire. Je reçus la visite d'un comité de quatre personnes qui demandèrent ma démission. Elles vinrent chez moi.

Je voulus en savoir la raison. Le comité dit que je la trouverais au bureau d'imprimerie. Le rapport relatif à leur meeting devait paraître dans la soirée. Je voulais lire les délibérations. On me répondit qu'il fallait aller au bureau d'imprimerie. J'y fus le lendemain. J'y trouvai que l'une des raisons était que j'avais rendu des décisions partiales, changeant la juridiction criminelle, maltraitant, etc. Le lendemain à 10 heures, j'envoyai ma démission, niant toutes les accusations de prévarication ou de mauvaise conduite.

Je demandai une enquête. Les témoignages furent pris par un comité et les allégations ne furent pas soutenues. Je restai là quelques semaines et ma démission fut demandée de nouveau. On me dit que je ferais mieux de donner ma démission. Mon bureau était entouré d'une foule de gens irrités. Mes amis me dirent que ma vie était en danger. Je pris un bateau qui passait et je m'en allai. Ma démission fut adressée au gouverneur de l'Etat.

St. Félix Casanave et Gustave Boutin, tous deux de couleur, ont été commis du Bureau des Retours, en l'année 1876. Leur emploi consistait à repasser les additions des votes sur les listes dites *tally sheets* et les retours consolidés de chaque paroisse. S'ils y trouvaient des erreurs ils les corrigeaient au crayon et les signalaient à l'attention du commis en chef.

Wm. H. Green, jeune nègre possédant assez de toupet pour en céder, dépose comme suit: Vers la fin de l'année 1876, j'étais clerc aux minutes du Bureau des Retours. Lorsque le Bureau siégeait à huis clos, je lui servais de messager en allant chercher les documents dont il avait besoin auprès du commis en chef.

Contre-interrogatoire—Je n'assistais pas aux séances secrètes du Bureau par délicatesse, je me retirais de la salle des délibérations sans recevoir d'ordre à cet effet. Je connais M. Edwin Harris; je me souviens d'une conversation que j'ai tenue avec ce monsieur il y a quelque temps, dans un restaurant rue Dauphine, près St. Louis. Je n'ai jamais promis de divulguer des secrets concernant le Bureau des Retours.

L'avocat général lui demande s'il n'a jamais dit à M. Harris qu'il savait que le parti démocratique avait remporté l'élection par une forte majorité et que son patriotisme le poussait à faire d'importantes révélations au sujet du Bureau des Retours. Il répond d'une façon évasive. Il raconte comment il est parti de force pour Washington sous la surveillance d'un député shérif et parle d'une entrevue qu'il a eue chez lui avec M. Harris et Mr Becknel, le jour même de son départ.

Green lit deux ou trois billets à lui adressés par M. Harris, un ou deux desquels renfermaient quelques dollars en rémunération de services qu'il avait rendus ou devait rendre au comité sous la direction de M. Harris. Il fait preuve d'une grande discrétion en demandant à la cour de lui permettre de ne pas répondre à certaines questions; il a promis le secret, et en homme d'honneur il ne veut pas manquer à sa promesse.

Il ajoute que la place d'assesseur du 3me district et une somme de $10,000 lui ont été offertes pour l'engager à parler, mais qu'il n'a pas succombé à la tentation. L'avocat général insiste pour qu'il dise les noms des personnes qui lui ont fait ces offres, mais il refuse. La Cour insiste à son tour, et le témoin plus ennuyé que jamais, dit que l'offre d'argent lui a été faite à Washington et l'offre de la place ici par un individu qu'il ne connaît pas.

Green est gardé sur la sellette la plus grande partie de la soirée, et il termine son témoignage en disant qu'il aura vingt-six ans bientôt; qu'il a été à la guerre de Sécession; qu'il a été courtier marron et qu'il s'occupe de politique depuis plusieurs années. Actuellement, il est employé à la Douane à un traitement de $3 par jour. Il doit sa nomination à cet emploi à M. Jno. F. Casey, sur qui il exerce une certaine influence. Le sénateur Cameron a sollicité, mais en vain, l'emploi auprès de Casey pour un de ses parents.

**Les marcheurs.**

Comme il avait été annoncé dans tous les journaux de la ville, la marche de 500 milles par Schmehl et de 350 par Memony a commencé hier soir, à la salle St. Patrick, en présence d'une foule de curieux. A 9 heures et quatre minutes, les deux marcheurs se sont mis en mouvement et ont franchi le premier mille en sept minutes. Au second mille, Schmehl avait gagné une avance de 2 minutes et 4 secondes. A dix heures et quelques minutes ils avaient tous deux marché dix milles.

**Bal.**

La Société de Bienfaisance des "Fils de la Louisiane" a donné, samedi soir, dans la Salle Grunewald, un grand bal paré et masqué qui comptera parmi les plus brillants de la saison. Le temps et la place nous manquent pour parler aussi longuement que nous le voudrions de cette fête. Qu'il nous suffise de féliciter les membres du comité d'arrangements, qui ont si bien travaillé sous la direction de leur chef, M. Henri Durel jne, du succès qui a couronné leurs efforts.

## BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 4 Février 1878

*Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.*

| | Echanges. | Balances |
|---|---|---|
| 2 Fév. | $2,298,836 82 | $188,548 00 |
| 4 Fév. | 2,175,727 76 | 208 957 57 |
| Jusqu'ici cette semaine | $4,474,564 58 | $396,905 57 |
| Même temps la semaine dern. | 3,935,873 93 | 366,756 54 |
| Total de la semaine passée | 11,948,575 13 | 1,081,416 10 |
| Total de la sem. précédente | 13,331,726 99 | 1,123,450 58 |

Nous n'avons constaté de fortes demandes d'argent ni aux banques ni au dehors. Les billets du commerce et les prêts reposant sur des garanties collatérales n'ont pas varié.

Il n'y a rien eu de nouveau dans les actions qui sont restées calmes.

Les consolidés de l'Etat se sont maintenus aux taux antérieurs, à peu près. Taux, à la clôture, 83 à 83¼—ceux de samedi.

La demande s'étant améliorée, les bons ont haussé de ⅛ à ¼ pour cent. Taux, à la clôture, 36¾ à 36⅞.

On n'a pas annoncé de vente de consolidés de la ville; nous ne pouvons conséquemment pas donner de cotes.

Les coupons (de la ville) à moitié payés ont été cotés à 24 à 37; le scrip de la ville, de 1874 à 31 à —, et celui de 1876 à 21¼ à —; les certificats de la police de 1874, à 27 à —.

Aujourd'hui, à une réunion du Crescent City Open Stock Board, Mr Maurice Abrams a été élu, à l'unanimité, président en remplacement de Mr E. Lemarié, démissionnaire.

—La banque des Citoyens a élu, aujourd'hui, les directeurs suivants, pour l'année courante: MM. R. Brugier, D. A. Chaffraix, E. L. Carrière, Jas. I. Day, Paul Gelpi, Thos. D. Miller et Henry Renshaw.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 8 à—pour cent d'escompte, les Nos. 1, à 9 à 11, les Nos. 2, à 12 à —; les prêts reposant sur des garanties collatérales, à—à 8; le papier hypothécaire No 1, à 9 à 10, et le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 102⅛ à 102⅜ contre 102⅛ à New York, et fermé à 102 à 102¼ contre 102 à New York. Les transactions embrassent $43,000, dont $10 000 à 102, $8000 à 102 à 102⅛, $[illegible]000, $5,000 et $10,000 à 102⅛, $10,000 à 102⅛ à 102⅜.

Les opérations de sterling n'ont pas excédé £2 000 livres, dont 5000 connaissement à 487⅛ à 488⅛, 2000 do à 488¼, 15,000 do 488⅛ à 489. Dans les francs, 560 000, en change de commerce, y compris 200,000 et 300,000 à —, 60,000 à 5.15⅝.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 487⅛ à 488⅛ le connaissement et le clair No 1, — à 491⅛ les traites des banques, — à 492 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5.16⅛, les traites du commerce.

Les ventes (annoncées) de change à vue, sur New York sont de $120,000, à 5/32 à 3/16 pour cent d'escompte.

Les banques et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New York au pair. Le change du commerce, à vue, a encore été coté à 3/16 à ⅛ pour cent d'escompte.

**Ventes du N. O. Stock Exchange.**

Avant le 1er appel.

$50,000 Premium Bonds 35⅞

Entre le 1er et le 2d appel.

25,000 Premium Bonds 36⅛
20,000 do 36⅛

2nd appel à 12 m.

10 actions du Workingmens' Bank $15
9 do Crescent Mutual Ins. Co. $80
$5,000 State Consols (B 30) 83¼
30 000 Premium Bonds 36¼

Entre le 2d et 3ème appel.

30,000 Premium Bonds 36⅛
25,000 do 36⅛
20,000 do (S 30) 36⅛
15,000 do (S 30 ins) 36⅛
25,000 do 36⅛

3ème appel 2 P. M.

$10,000 State Consols 83—
13 000 Premium Bonds à 36⅛
25 000 do 36⅛
50,000 do 36⅛
50,000 do (S 30) 36⅛
25,000 do (S 30 int) 36⅛

**Ventes du Crescent City Open Stock Board.**

1er appel.

$10,000 Premium Bonds 36⅛

Entre le 1er et le 2d appel.

10,000 Premium Bonds 36⅛
25 000 do 36⅛
20 000 do 36⅛
10,000 State Consols 83—

Entre le 2d et le 3e appel.

$20,000 Premium Bonds 36⅛
10,000 do 36⅛
$15,000 State Consols 83—
10,000 do 83⅛

3me appel.

4 actions du N. O. Ins. Ass. 35

# DEPECHES
## Télégraphiques
### TRANSMISES A L'ABEILLE

## LA GUERRE EN ORIENT.

**LA DEPECHE DU CZAR AU SULTAN.**

Constantinople, 2 février.—Voici le texte de la réponse du Czar au Sultan:

Je désire la paix autant que vous. Mais il est nécessaire pour moi, il est nécessaire pour vous que ce soit une paix solide et durable.

**REJOUISSANCES A ST-PETERSBOURG.**

St-Pétersbourg, 3.—On a célébré aujourd'hui dans les églises des services d'action de grâces, et tiré des salves d'artillerie, à l'occasion de la signature de l'armistice. Toute la ville est pavoisée et l'on se prépare à faire une brillante illumination.

**LES ARTICLES DU PROTOCOLE.**

Constantinople, 3—Voici les conditions du Protocole:

1. Erection de la Bulgarie en principauté.
2. Une indemnité de guerre ou une compensation territoriale.
3. L'indépendance de la Roumanie, de la Servie et du Monténégro avec un agrandissement territorial pour chacun de ces Etats.
4. Réformes en Bosnie et en Herzégovine.
5. Entente ultérieure entre le Sultan et le Czar relativement aux Dardanelles.
6. Evacuation des forteresses du Danube et d'Erzeroum.

On éprouve une grande satisfaction de ce que les préliminaires de paix ont été arrangés.

La Porte a reçu la dépêche suivante de Server Pacha:

Andrinople, 31 janvier—Les préliminaires de l'armistice ont été signés aujourd'hui.

Andrinople, 3 février, au soir—La Porte a accepté six bases préliminaires de paix, les conditions de l'armistice ont été signées par le grand duc Nicolas et par Server et Namyk Pacha.

Ordre de suspendre les hostilités doit être expédié immédiatement à tous les corps et détachements ainsi qu'à l'armée d'Asie Mineure.

Les Turcs évacueront toutes les forteresses du Danube et Erzeroum.

**MOUVEMENTS MILITAIRES.**

Andrinople, 3—L'armée du général Zimmerman s'est avancée jusqu'à dix milles de Varna et a coupé le chemin de fer et le télégraphe de Shumla.

Hobart Pacha a reçu l'ordre de tenir la flotte toute prête à partir; on croit qu'il est envoyé au Pirée.

Mehemet Pacha a été nommé au commandement des troupes de Crète.

On a nommé un gouverneur chrétien pour cette île.

**PAS D'ARMISTICE POUR LES GRECS.**

Athènes, 3 fév.—Dix mille hommes des troupes régulières et des milliers de volontaires franchissent la frontière.

Hier, le ministre des affaires étrangères a informé le ministre de Turquie que la Grèce n'avait pas l'intention de déclarer la guerre à la Porte, mais qu'elle désirait seulement protéger les sujets grecs. Le ministre turc a répondu qu'il référerait cette communication à son gouvernement.

La Grèce a envoyé une note diplomatique aux puissances pour expliquer les motifs de ses mouvements.

L'armée s'avance en Thessalie sans rencontrer de résistance.

Le cabinet a résolu d'exécuter son programme malgré la signature de l'armistice.

**LA CONFERENCE EUROPEENNE.**

Paris, 3—Le Temps publie une dépêche spéciale de Vienne, annonçant que toutes les puissances ont accepté la proposition du comte Andrassy de se réunir en conférence à Vienne.

**LA FLOTTE ANGLAISE.**

La Valette, Malte, 3—L'Achille, navire cuirassé, et la frégate à vapeur Raleigh, qui étaient ici en réparation, sont retournés à la Baie de Besika; le cuirassé, la Dévastation, les suivra bientôt.

**ATTITUDE DE L'AUTRICHE.**

Londres, 4—Le correspondant du Times lui annonce de Pera que l'Autriche va présenter une note pour refuser de sanctionner toutes les conditions de paix qui compromettraient l'existence de la Turquie.

Les journaux de Perth annoncent qu'un corps de l'armée autrichienne a été mobilisé et concentré à Versetz.

**UN NOUVEAU MEMBRE DANS LE CABINET ANGLAIS.**

Londres, 4—Le duc de Northumberland est entré dans le cabinet en qualité de Lord du Sceau Privé.

**NOUVELLES MILITAIRES.**

Le *Standard* reçoit de son correspondant à Bucharest une dépêche annonçant que par suite de l'armistice la garnison de Viddin a reçu l'ordre de Constantinople de rendre ses armes; après quoi elle sera cantonnée dans les villages environnants.

**LES OBJECTIONS DE L'AUTRICHE.**

Londres, 4—Le correspondant Viennois du Times s'exprime ainsi:

Même sous leur forme indéfinie, les conditions russes semblent renfermer beaucoup de choses qui ne peuvent guère s'accorder avec les intérêts de l'Autriche, car elles semblent destinées à jeter de nouvelles semences de discorde plutôt qu'à favoriser une paix réelle et durable. Elles détruisent l'empire Ottoman en Europe sans y substituer quoi que ce soit qui offre des garanties de stabilité.

Les petits Etats obtiendront juste assez d'agrandissement pour leur en faire souhaiter davantage, tandis que la Bulgarie, le plus grand de tous en étendue et en population ne deviendrait guère autre chose qu'une dépendance de la Russie.

La rétrocession de la Bessarabie au Czar, sans compensation pour la Roumanie rendrait la Russie maîtresse des bouches du Danube.

Ainsi dans les préliminaires mêmes, il y a beaucoup de choses qui doivent conduire à une discussion entre l'Autriche et la Russie, ce sera de même, quoique peut-être sur une moindre échelle, avec les autres Puissances.

Cependant la Roumanie a déjà annoncé ses prétentions à prendre part, comme puissance belligérante, à la conclusion de la paix, et le ministre des affaires étrangères a lancé une circulaire à cet effet.

Les Serbes sont fort désappointés de la rectification de frontière que leur accordent les préliminaires russes, et prétendent, malgré l'armistice, ne pas suspendre les opérations, jusqu'à ce qu'ils soient maîtres de toute la vieille Servie jusqu'à la rivière Lom.

Cependant la guerre entre la Turquie et les Hellènes a éclaté de fait. Les Turcs semblaient s'y attendre, car un navire de guerre turc a reçu l'ordre de se rendre à Athènes pour ramener le ministre de la Porte. Ainsi la question d'Orient a été soulevée sur toute la ligne.

**LA SERVIE DEPOSE LES ARMES.**

Belgrade, 4—Le gouvernement a ordonné aux différents chefs de corps serbes de suspendre les hostilités.

**LEVEE DE BLOCUS.**

Constantinople, 4—Le blocus de la mer Noire, entre Odessa et Constantinople, a été levé.

**L'OPINION DE L'ANGLETERRE.**

Londres, 4—Le correspondant du Manchester Guardian, télégraphie de Londres à cette feuille, hier soir:

L'instrument de paix signé à Andrinople tend à accroître la méfiance publique, et si la Russie ne s'était pas engagée à référer certaines conditions à une conférence européenne, le sentiment public prendrait une forme plus accentuée que la méfiance.

Les libéraux ne se sont point accordés jusqu'ici pour appuyer les amendements de M. Forster aux propositions de subsides du gouvernement.

La signature de l'armistice diminuera peut être la majorité du gouvernement, mais en tout cas, elle dépassera probablement cent voix.

Le gouvernement peut tâcher de combattre l'effet de l'armistice par une déclaration au sujet des conditions du protocole; si elles sont considérées comme insuffisantes, le gouvernement n'hésitera pas à le dire. Ce soir l'impression générale est loin d'être rassurante.

**LE CZAR A SES TROUPES.**

St Pétersbourg, 4—Hier le czar, après une revue, a adressé à ses troupes les paroles suivantes:

Je vous félicite de la conclusion de l'armistice dont les conditions satisfaisantes sont dues à la bravoure de nos soldats.

Ils ont prouvé que pour eux rien n'est impossible. Pourtant nous sommes encore loin de la fin, tenons-nous toujours prêts, jusqu'à ce que nous ayons tous obtenu une paix durable digne de la Russie.

**L'AUTRICHE INVITE LES PUISSANCES A UNE CONFERENCE.**

Vienne, 4—Hier, le Cabinet a expédié aux Puissances signataires du Traité de Paris une invitation officielle d'envoyer des représentants à la conférence qui se tiendra à Vienne.

**ACCUMULATION DE BLES A ODESSA**

Londres, 24—Le correspondant du Times écrit d'Odessa à ce journal;

On éprouve un grand soulagement par suite des probabilités d'un armistice, car le peuple est naturellement anxieux d'écouler les grains accumulés ici. Il y en a environ un million de mesures (2 hect.60). Il y en a près d'un million et demi de plus emmagasinées sur les chemins de fer d'Odessa, de Kharkof, de Nicolaïf, de Sébastopol, de [illegible] et d'Azof.

St. Pétersbourg, 4—Le Vedomosti calcule qu'après la conclusion de la paix, les ports de la mer Noire et de la mer d'Azof exporteront 5,000,000 de mesures de blé.

Belgrade, 4—La dépêche du grand duc Nicolas notifiant l'armistice au gouvernement serbe, ajoutait l'assurance que les intérêts de la principauté seraient parfaitement défendus.

**L'OPINION RUSSE SUR LA CONFERENCE.**

St. Pétersbourg, 4—L'opinion publique ici et même encore plus à Moscou, regarde la conférence projetée avec une certaine défaveur.

Quelques journaux parlent de la conférence comme d'un expédient des Puissances Européennes pour priver la Russie de tout ce qu'elle a conquis après de si lourds sacrifices de sang et d'argent, sans avoir dépensé elles-mêmes un sou, ni perdu un homme.

**LA ROUMANIE REFUSERA LA BESSARABIE A LA RUSSIE.**

Bucharest, 4—Le cabinet, présidé par le prince Charles, a délibéré pendant quatre heures dimanche sur les propositions du général Ignatieff, relatives à la cession de la Bessarabie à la Russie. On n'a encore rien décidé; mais tout indique que la Roumanie refusera catégoriquement.

**LES NEGOCIATIONS.**

Vienne, 4—La *Correspondance politique* affirme qu'après la signature des préliminaires on s'est mis immédiatement à l'œuvre à Andrinople pour commencer la négociation d'un traité de paix définitif.

Le général Ignatieff et Safet Pacha seront chargés de ces négociations.

Constantinople, 4—Les Russes restent à Rodosky, à Tchorlou et à Burgas.

Cettinge, 4—Le représentant diplomatique de la Russie, N. Janin, a donné avis de la signature de l'armistice au prince du Monténégro, et l'a prié de suspendre les hostilités.

**EXPLOITS DES GRECS.**

Londres, 4 fév—L'agence Reuter reçoit d'Athènes une dépêche annonçant que les Grecs ont emporté Dornvso à la pointe de la baïonnette. Cent cinquante Grecs ont été tués. Cinq navires de guerre turcs ont franchi les Dardanelles dimanche pour se rendre sur les côtes de Grèce. Il n'y a que 500 hommes de troupes à Athènes et une petite canonnière anglaise au Pirée. Des centaines de volontaires partent chaque jour pour la frontière.

Une dépêche d'Athènes en date de dimanche, porte ce qui suit:

En recevant la nouvelle de la signature de l'armistice entre les Turcs et les Russes, il y a eu une séance extraordinaire de la Chambre. Le ministère et la Chambre ont été d'accord pour continuer leur politique actuelle.

Le général Saponntzaky a reçu l'ordre d'entrer en Epire avec 7 mille hommes dimanche matin.

**LA SITUATION EUROPEENNE PLUS CRITIQUE QUE JAMAIS.**

Londres, 4—Le correspondant viennois du Standard, lui télégraphie ce qui suit:

On regarde encore ici la situation comme sérieuse. Le bruit a transpiré que la Russie concentre des troupes à l'intérieur de la Roumanie, et que 120,000 hommes vont être massés à l'ouest et au nord dans l'intention évidente de se défendre contre l'Autriche.

Le correspondant berlinois du même journal dit que l'on considère encore la situation comme critique. Le discours du czar à ses troupes, dimanche, à St. Pétersbourg, l'appel de 40 nouveaux bataillons, ont encore arrêté la confiance publique dans le prompt rétablissement de la paix.

Le Standard publie une dépêche spéciale d'Athènes, disant que le port du Pirée est défendu par des torpilles.

Les Beys de l'Epire se sont soumis à la Grèce.

18,000 Turcs ont été faits prisonniers à Domoco.

Le Post publie une dépêche de Berlin portant que la conférence européenne se réunira probablement à Bruxelles.

**PARLEMENT ANGLAIS — DISCOURS DE MR GLADSTONE.**

Londres, 4—M. Gladstone, a dit que la signature de l'armistice écartait toute appréhension de voir la Turquie encouragée par l'espoir de l'appui de l'Angleterre. Elle enlève aussi tout motif de continuer à demander les subsides maintenant qu'on ne craint plus de voir les Russes occuper Constantinople.

Le gouvernement, par l'attitude menaçante qu'il se proposait de prendre adoptait une mesure dans le sens de la barbarie et de la violence. Insister sur le vote n'aboutira qu'à prouver que la nation est divisée.

Tout en demandant que le crédit soit retiré en faveur de l'adresse à la couronne que l'orateur a proposé, il reconnait la nécessité d'appuyer le gouvernement par quelque déclaration, avant qu'il se présente à la conférence.

L'orateur appuiera le gouvernement pour employer son influence à amener la Russie à abandonner ses prétentions sur la Bessarabie; pour tout ce qui a rapport à la libre navigation du Danube, pour obtenir des conditions libérales en faveur de la Turquie autant que cela est conciliable avec les intérêts des sujets de la Porte.

M. Gatharne Hardy, secrétaire de la guerre, a fait remarquer que le gouvernement ignore les conditions de l'armistice, que les armées russes ont atteint un point où, si les négociations échouaient, elles seraient dangereuses pour l'Europe. Il est important d'être prêt, parce que les guerres dans ces derniers temps ont été soudaines et imprévues.

Les bases de paix présentées par la Russie sont extrêmement vagues; et quoiqu'on ait dit au gouvernement que la condition relative aux Détroits avait été retirée, elle subsiste encore. Le but du gouvernement est d'assurer une paix solide et permanente. Le refus de six millions de livres en ce moment nous entraînerait peut-être plus tard à en dépenser 600 millions.

On a travesti les intentions du gouvernement dans tout le pays; il ne veut pas se contenter maintenant d'un vain vote de confiance. Si les crédits lui sont refusés, il est temps pour lui de résigner. Le ministère ne désire pas mener une existence précaire.

Les Puissances sont armées jusqu'aux dents, et une simple étincelle pourrait allumer un incendie qui menacerait les plus sérieux intérêts du pays. Le ministère demande à la Chambre de lui accorder le vote, afin qu'il puisse jouer son rôle dans le concert européen dans l'intérêt des sujets anglais, comme dans celui de l'humanité. Après de nouvelles discussions, le débat a été ajourné.

**ACCIDENT CAUSE PAR UNE PANIQUE.**

Londres, 4.—Hier soir, à Calais, France, pendant une représentation du cirque, il y a eu une fausse alerte d'incendie. Tous les assistants se sont précipités dehors. Dix personnes ont péri étouffées ou foulées aux pieds, plusieurs autres sont blessées.

## FRANCE.

**MORT D'UN DEPUTE.**

Paris, 3—On annonce la mort de M. Lecesne, député de la première circonscription du Havre, (Seine Inférieure)

**DEUX EMILL VICTIMES DANS UN INCENDIE.**

Paris, 4.—Une dépêche datée de Shanghai, Chine, le 3 février et publiée ici, annonce qu'un asile de femmes et d'enfants, dans la ville de Tientsin, a été la proie des flammes. On dit que plus de deux mille personnes ont péri.

## ESPAGNE.

**CHANGEMENT MINISTERIEL.**

Madrid, 3 — Señor Herrera a donné sa démission de ministre des colonies, à cause de sa mauvaise santé. Le conseil des ministres a nommé à sa place Señor Ednagen.

## ITALIE.

**PROMOTION ECCLESIASTIQUE.**

Rome, 4—Le Courrier annonce que le cardinal Howard doit être nommé archevêque d'Edimbourg et primat d'Ecosse.

## WASHINGTON.

**CHAMBRE DES REPRESENTANTS.**

Washington, 4—Voici les bills qui ont été introduits et référés:

Par M. Davis, de la Caroline du Nord pour réduire la taxe sur les eaux de vie de pêches ou de pommes.

Par M. Shelley, de l'Alabama, pour nommer une commission chargée de s'enquérir les meilleurs moyens de détruire le ver de coton.

M. Hooker du Miss. a proposé de suspendre les règlements et d'adopter le bill qui autorise la tenue d'une session spéciale de la cour de circuit et de la cour de district nord du Miss. dans le but de juger les procès soulevés par les taxes de bois sous prétexte qu'ils ont été coupés indûment sur les terres du gouvernement. Repoussé par 145 contre 97 faute des deux tiers de majorité.

On propose de suspendre les règlements pour recommander au comité des voies et moyens de rapporter un projet de taxes progressives sur le revenu—repoussé par 166 contre 85 faute d'une majorité des deux tiers.

Washington, 4—MM. Beck et Bayard ont rempli toute la séance.

Mr Beck a présenté un amendement tendant à empêcher le monnayage d'un dollar déprécié, mais pour recommander un double étalon.

Mr Bayard a combattu le Bland bill.

Nominations—Thos Anderson, de Pennsylvanie, connu en Louisiane à propos des retours d'élection, consul général à Rio Janeiro.

**LE CONGRES ET LE VER DU COTON.**

Parmi les bills présentés aujourd'hui il s'en trouve un de Mr Shelby, de l'Alabama, autorisant le commissaire de l'agriculture à nommer une commission composée de trois savants agriculteurs pris dans chacun des trois Etats de l'Alabama, de la Louisiane et du Texas, qui devront s'enquérir de l'origine, des mœurs et des meilleurs moyens de destruction du ver du coton.

**SENAT.**

Mr Beck a parlé pour appuyer son amendement, et Mr Bryant contre le silver bill.

**Résistance à la loi.**

Washington, 4—Le commissaire du Revenu intérieur a reçu aujourd'hui le télégramme suivant du collecteur [illegible], de Montgomery, (Alabama) le 4 février 1878:

Mes députés et le député-marshal des Etats-Unis ont rencontré une résistance armée de la part des distillateurs clandestins en force supérieure, dans le comté de Winston; ils sont, en conséquence, dans l'impossibilité de faire exécuter les lois du Revenu dans cette section.

Le commissaire a répondu par télégraphe au collecteur d'employer vingt hommes de plus et d'agir avec autant de promptitude que de vigueur.

**Cour Suprême.**

Neale vs. Seroggs & Co—Erreur de la Suprême Cour d'Appel de la Virginie.

Dans cette affaire on dit que dans la section de la loi de 1867 qui détaille les classes de dettes qui ne peuvent être comprises dans la décharge en banqueroute, les dettes contractées par fraude sont rentrées assimilées aux dettes contractées par détournement. Cette assimilation justifie, si elle n'impose pas la conclusion que la fraude mentionnée dans cette section signifie une fraude absolue, une fraude de fait, impliquant, comme le détournement, une vilenie natale et un mauvais dessein, mais non la fraude implicite, la fraude légale, laquelle peut exister sans imputation de mauvaise foi ou d'immoralité.

Cette interprétation du Statut est la plus conforme à l'équité, et s'accorde avec l'esprit et l'objet présumés du Congrès lorsqu'il a fait cette loi qui permet au citoyen honnête de se délivrer du fardeau d'une insolvabilité sans ressources. A ce point de vue de l'affaire la décharge en banqueroute de Neal était fondée. La décision rendue contre lui a été cassée. Mr le juge Harlan a prononcé le jugement de la cour.

**Bulletin Météorologique.**

Washington, 4.—Dans les Etats à l'est du Golfe, temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents du nord; le baromètre restera stationnaire.

Dans les Etats à l'ouest du Golfe, temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents du nord, baisse barométrique.

**Reprise d'un fugitif.**

New York, 4.—L'ex sénateur Henry Genet, un des fugitifs du Ring s'est rendu et a donné caution pour $25,000. Genet paraissait pâle et défait; il avait l'air très fatigué.

**Mort d'un savant.**

Louisville, (Ky) 4—Le docteur Lunsford T. Yandel, connu dans tout le pays, comme médecin, comme éditeur et comme auteur, est mort aujourd'hui à l'âge de 73 ans.

**PASSES.**

Passe du Sud-Ouest, 4. — Léger vent du nord. Arrivée la barque italienne Giuseppi Lanata, capitaine Rossoco, en 47 jours de Bordeaux, consignée à Lanata. Parti, le schooner W. B. Steelman pour New York.

Port Eads, 4, 6 h. P. M. — Léger vent du nord. Arrivés le steamer Morgan City, capitaine Reel, à 7 h. 40 A. M., de New York, consigné à Chas. A. Whitney & Co. Partis, le steamer Ptolomey, pour Liverpool; la barque Rosina, pour Queenstown; le schooner Texarza, pour Sha.d.borough (Miss.)

**Marchés Européens.**

Londres, 4, midi. — Consols 96 1/16, Erie 9⅜.

Liverpool, 4, midi.—Coton ferme; un peu en hausse; Middling Uplands 6⅛d., Middling Orleans 6¼d.; ventes 12,000 balles; pour la spéculation et l'exportation 1000 balles; recettes 6700 tout coton américaines.

Futurs 1 16 1, en hausse; Uplands, Low Middling clause, livraison février 6 5/16d, mars et avril 6 3/16d, mars et avril 6 5/16 à 6 7/32d, mai et juin 6 9/32 d., juin et juillet 6 5/16d.

Paris, 4, 1:30 P. M.—Rentes 106 f. 80 c.

Berlin, 4—Les espèces ont augmenté de 5,800,000 marks à la banque de Berlin.

Londres, 4—Suif 39s 9d; esprit de térébenthine 25s 3d.

Liverpool, 4, 2 P. M.—Uplands, low Middling clause, livraison en mars et avril 6 3/16d, mai et juin 6¼d, juillet et août 6 11-32 à 6 5/16d.

**Marché de la Havane.**

La Havane, 3—Le marché du sucre est extraordinairement languissant non par la faute de la nouvelle récolte, qui est belle, mais à cause des mauvaises nouvelles qui arrivent continuellement des Etats-Unis. Il n'y a pas même de prix nominaux.

Stock dans les magasins de la Havane et de Matanzas, 28 700 caisses, 15,000 et 13,000 boucauts; recettes de la semaine 3,150 caisses, 4,600 sacs et 4,400 boucauts. Exportations de la semaine 5,000 caisses, 3,400 sacs et 3,800 boucauts, comprenant 4,700 caisses, tous les sacs et tous les boucauts aux Etats-Unis.

Liverpool, 4, 5 P. M.—Coton, les ventes comprennent 9,000 balles américaines. Les ventes à terme sont faibles; uplands aux conditions du low middling, livraisons février et mars 6 5/32, mars et avril 6 5/32, avril et mai 6 5/16, juin et juillet 6 7/32 et août 6¼.

**Argent, Stocks, etc.**

New York, 4—L'or a ouvert à 2⅛.

New York, 2, midi—Stocks très lourds. Argent 5 à 6. Or à 102⅛. Le change—long 4 82, court 4.84⅛. Les bons d'Etat calmes; gouvernements plus faibles.

New York, 4.—L'argent est facile à 5 à 6, à la clôture de 5 à 5; le sterling se maintient à la clôture à 4 81⅞. L'or est faible à 102. Les gouvernements se maintiennent. Les nouveaux 5 sont à 104⅛.

**Marchés américains.**

New York, 4 février, midi—Coton ferme; ventes 1295 balles; Uplands 11 1-16 Orleans 11 3 16 à livrer, Février 11.10 à 11.16, mars 11.20 à 11.23, avril 11.34 à 11.35, mai 11.47 à 11.49, juin 11.57 à 11.61.

New York, 4. soir—Le coton se maintient à la clôture. Ventes du jour 1739. Uplands 11 1-16; Orléans 11 3-16. Recettes nettes 55,3[illegible] Exportations en Grande Bretagne 23,650, en France 12,866, sur le Continent 7,953.

New York, 4—L'or est offert à 102 et demandé au même taux. Les consolidés louisianais sont cotés à 82 1/2 et demandés à 82.

New York, 4 au soir.—Coton, recettes nettes 1728, brutes 120. Les ventes à terme se maintiennent simplement à la clôture. Ventes 47.000. Février 11.00 à 11.03, mars 11.11 à 11.12, avril 11.24 à 11.25, mai 11.37 à 11.38, juin 11.50, juillet 11.56 à 11.57, août 11.62 à 11.63, septembre 11.37 à 11.33, octobre 11.17 à 11.19, novembre 11.01 à 11.03.

**FLEUVE ET RIVIERES.**

Memphis, 4.—Le fleuve a monté de 11 pouces et reste à 20 pieds 6 pouces. Temps clair, maximum du thermomètre 29.

Partis le Golden Rule et Chas Morgan pour la Nile-Orléans. Le Sharp, McDonald et des remorqueurs ont descendu hier.

Vicksburg, 4.—Temps clair, thermomètre 44. Le fleuve a baissé d'un pouce. Descendant le James Howard à 6 h. A. M.; le Yazoo Valley à 7 h. P. M.; montant, le Alice à 4 h. A. M. Arrivé, le hatchee à 4 h. P. M.

Cincinnati, 4—La rivière a 23 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et froid.

Pittsburg, 4—La rivière a 4 pieds 8 pouces et baisse. Temps beau et froid.

Cairo, 4—Partis: Centennial pour N. Orléans, à 10 A. M.; Warner pour N. Orléans, à 3 P. M.; My Choice et Alice Brown pour N. Orléans, à 6 P. M. Le fleuve a 27 pieds 8 pouces et monte. Temps clair, thermomètre 40.

Evansville, 4—La rivière a 21 pieds 8-10 et reste stationnaire. Temps clair et froid.

St. Louis, 4—Arrivé, le City of Alton, de la N. Orléans. Le fleuve a 11 pieds 7 pouces, il a baissé de 3 pouces. Temps clair.

Shreveport, 4—Arrivés, la Belle et le Danube de la N. Orléans; le Dawn, de Fulton. Parti, le Danube pour Jefferson. Temps clair et frais. La rivière a baissé de deux pouces.

## BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 4 février 1878.

COTON. — Vendu aujourd'hui, 3,150 balles à des prix qui n'exigent aucune modification à nos cotes:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

| | Cotes générales. | Cotes de l'Exch. |
|---|---|---|
| Inferior | 5— à 6— | |
| Low ordinary | 7— à 7¼ | 7¼ |
| Ordinary | 8— à 8¼ | 8⅛ |
| Strict ordinary | 8¾ à 8⅞ | |
| Good ordinary | 8⅞ à 9— | 8⅞ |
| Strict good ord. | 9⅛ à 9⅜ | |
| Low middling | 9⅝ à 9¾ | 9⅝ |
| Strict low mid. | 10— à 10⅛ | |
| Middling | 10⅜ à 10⅝ | 10⅜ |
| Strict middling | 10⅞ à 11— | |
| Good middling | 11⅛ à 11¼ | 11⅛ |
| Middling fair | 11⅝ à 12⅛ | 11⅞ |
| Fair | 12⅛ à 12⅜ | |
| Good Fair | 13— à 13⅛ | |
| Good and Fine | 13⅛ à 14— | |

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston 10⅛ à [illegible], à Mobile 10⅛, à Savannah 10 7/16, à Charleston 10 ½, à Wilmington 10⅛, à Norfolk 10⅛, à Baltimore 10⅞, à New York 11 1/16, à Boston 11¼, à Memphis 10⅛, à Augusta 10¼, à 10⅛, à Philadelphie 11⅛, à Cincinnati 10⅞, et à St. Louis 10⅛.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains, le 1er septembre 1877 balles | | 21,505 |
| Arrivé depuis le der. état | 18,619 | |
| Précédemment | 1,166,940 | 1,188,561 |
| Total | | 1,204,120 |
| Exporté aujourd'hui | 7,466 | |
| Expédié précédemment | 334,138 | 341,604 |
| Stock sur place et à bord non expédié | | [illegible] |
| Stock (même temps l'année der.) | | [illegible] |

Aujourd'hui les exportations embrassent 7,190 balles pour Liverpool, et 236 pour [illegible].

Reçu depuis samedi soir 13,977 balles.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 2314 barils. Nous cotons:

| | Par gallon. |
|---|---|
| Commun | [illegible] |
| Centrifugal | [illegible] |
| Fair | [illegible] |
| Prime | [illegible] |
| Strictly Prime | [illegible] |
| Choice | [illegible] |

SUCRE—Reçu aujourd'hui [illegible] boucauts. Nous cotons:

| | Par livre. |
|---|---|
| Inférieur | 5⅛@ 5⅜ |
| Commun | 5 @ 5½ |
| Good common | 5½@ 5⅞ |
| Fair | 6 @ — |
| Good fair | 6¼@ [illegible] |
| Fully fair | 6⅛@ 6⅝ |
| Prime | 7 @ — |
| Strictly prime | 7⅛@ 7⅜ |
| Choice | 7⅛@ 7⅞ |
| Seconds | 5 @ 7⅛ |
| Jaune clarifié | 7 @ 7⅝ |
| Off jaune clarifié | 7⅛@ — |
| Choix jaune clarifié | 8⅛@ — |
| Off Blanc | 8⅛@ 8⅞ |
| Blanc | 8⅛@ 8⅞ |

FARINE—Reçu 4567 barils. Vendu 2,326 barils aux prix suivants: Commun, $4 50; Superfine; single extra $4 87½; low treble extra, $5 25; choix treble extra, $5 90; choix extra, $6 25 à $6 50; fancy $6 80.

Nous cotons: Common $4.00, superfine $4.50, single extra $4.75, double extra [illegible], low treble extra $5.25, good treble extra, $5.50 à $5.75, choice treble extra $5.80 à $6.25, choix extra, $6.25 à $6.50, fancy et family $6.60 à $6.80.

VIANDES SALEES SECHES.—Reçu depuis samedi 299,800 livres. Epaules, loose, 4⅛ c.; packed 4⅛; clear rib sides, 5⅝; clear sides, 6; au détail épaules 4⅛; clear rib sides 6; clear sides 6⅛.

JAMBONS—Choice sugar cured large et medium average 9 à 9⅛; uncanvassed 8⅛ à 9 c. la livre; au détail, 1 c. de plus.

GRAISSE—En tierçons packed et refined 7⅛ à 8, en barillets 8⅛ à 8⅛, en baquets 9. Au détail, il faut payer ½ c. de plus.

BACON—Epaules 5⅛ c.; clear rib sides 7⅛; clear sides 7⅜. Au détail, épaules 5⅝, clear rib sides 7⅛; clear sides 7⅞.

PORC—Reçu depuis samedi 3179 barils. Le marché est calme. Le mess vaut $11 75 le baril, au détail $12 50.

WHISKEY—Le rectifié vaut $1,07 à 1,10 le gallon.

MAIS—Reçu aujourd'hui 37,048 sacs. Vendu 3,800 sacs dont 1000 blanc à 49 c. le boisseau; 800 choix à 50; 500 mêlé à 49; 1000 blanc et blanc mêlé en barrage à 49, 500 jaune à 50 c.

AVOINE—Reçu 13,367 sacs. Vendu 550 à 35 c. le boisseau.

SON—Reçu 3394 sacs. Vendu 700 sacs à 95 c. les 100 livres.

FOIN—Reçu 3124 balles. Nous cotons: ordinaire $13 à $14 le tonneau; prime $15 à $16. Vendu 205 balles choix à raison de $17 à $18 le tonneau.

LAINE—Nous cotons: Berry 11 à 16c; Louisiana clear 27; clear Lake 23.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $3.75 à $4 la douzaine; les poulets $3; les canards $3; les oies $4 à $6; les dindes $9 à $10.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest valent 10 à 14 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 13 à 15.

BEURRE—Nous cotons: New York Creamery 30 à 31 c. la livre; New York dairy fine 25 à 29; New York prime 24 à 25; New York good 20 à 23; Western choice fresh packed 17 à 18; Western good fresh packed 15 à 16; Western fair fresh packed 13 à 14; Western low grades 7 à 11; Roll choice 18 à 20; Roll good 15 à 16; Roll fair 13 à 14.

POMMES DE TERRE, &c.—Les Russetts valent $1.35 à $1.40 le baril, Peach Blows $1.35 à $1.50, Peerless $1.35 à $1.40, Early Rose $1.65 à $1.75, Jackson Whites $1.50 à $1.75, Pink Eyes $2. Les oignons valent $1 à $2.25 le baril. Les pommes sont rares et en demande; les communes [illegible] valent $1.50 à $3 le baril; les choux $5 à $7 le 100.

CAFE—Le marché a fléchi de ⅛ c. Le stock en secondes mains est de 3,500 sacs, en premières mains 41,398 sacs. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 15⅛ à 15⅛ c. (or) la livre; fair 16⅛ à 16⅛; good 17⅛ à 17⅛; prime 18. En petits lots, ordinaire 15⅛; fair 16⅛; good 17⅛; prime 18.

Nous sommes redevables à MM. Schall & Cie., des télégrammes suivants de Rio Janeiro et de New York, en date du 26 janvier et du 2 février. Reçu 60 000 sacs. Achats pour l'Europe 16,000, pour les Etats Unis 35 000, prix [illegible]. Stock 170,000, change 24⅛ l.

SEL—Nous cotons, prix des marchands: Course 85 à 90 c le sac, fine $1.05 c. à $1.10, Turks I land 85 à 90.

RIZ—Reçu 888 barils. Nous cotons:

| | Par livre. |
|---|---|
| No 2 | 5⅛@ — |
| Commun | 5—@ — |
| Ordinaire | 5⅛@ 5⅛ |
| Fair | 5⅛@ — |
| Good | 5 @ 6⅛ |
| Prime | 6⅛@ — |

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la campagne 7c la livre; salées sèches 10 à 11, dry flint 11 à 12, green kip 9 à 9⅛, peaux de veaux 75c pièce.

**Avis.**

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire, dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe à votre nom au REV. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.

28 nov—1an.

**PRIX DES BESTIAUX.**

| | |
|---|---|
| Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité par livre | 4⅛ à — |
| do 2e do | 3⅛ à — |
| do 3e do | 2⅛ à — |
| Bœufs du Texas, choix, par tête | $20 @$25 |
| do 2e qualité | $15 @$20 |
| do 3e qualité | $10 @$15 |
| Cochons gras par lb brute | 4 à — |
| Cochons du Texas, par lb | [illegible] |
| Cochons (fair | 2 à 3⅛ |
| Commun | [illegible] |
| Moutons, 1re qual. par tête | [illegible] |
| do 2e do | [illegible] |
| do 3e do | [illegible] |
| Vaches laitières, 1re qualité, par tête | $75 @[illegible] |
| Vaches laitières, 2e qualité, par tête | $40 @$70 |
| Vaches du Tex. avec veaux | [illegible] |
| Veaux, par tête | $10 @$11 |

## BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 4 FEVRIER 1878.

**EXPEDIES EN DOUANE.**

Navire (ang) Portlaw, Anderson, Liverpool
Barque (ital) Letes, Colombo, Genes
Steamship (ang) Caradoc, Harvey, Liverpool

**ARRIVES.**

Steamship (ang) Wimbledon, Wilson, Gibraltar
Steamship (ang) Warrior, Hughes, Liverpool via Pernambuco
Steamship Morgan City, Reel, New York
Goelette Frederick [illegible], du haut de [illegible]

**BATEAUX A VAPEUR.**

Smoky City, Robinson, de Pittsburg
Thompson Dean, Pepper, de Memphis
Martha, Bassett, du Fort Eads
Belle, Harper, de Bonnet Carré
1 Flatboat de la Rivière Ohio
Jas Gilmore, Symmes, de St-Louis avec 4 barges
Belle of Shreveport, Coghill, de St-Louis
Storm No 8, Cunningham, de Cincinnati
J Baker, Poe, de St-Louis, avec 6 barges
Texas, Reo, de Shreveport
Col A P Kouns, Kouns, de Jefferson
Robert E Lee, Campbell, de Vicksburg
Mary Ida, Russ, du haut de [illegible]
Bernard, Cramer, de Evansville
Governor Allen, Brown, de Bayou Sara
John Howard, Montgomery, de Camden
Henry Tete, Aucoin, de Bayou Lafourche
Blue Wing No 3, Comstock, du haut du fleuve
[illegible] O'Pry, du bas du fleuve
Katie, Tobin, de Arkansas

**MONTANT LE FLEUVE.**

Barque (ang) Theo Keller, Langley, Anvers
Barque (ang) Granville Belle, Purdy, Glasgow
Barque (ang) Henrietta, Adams, St-Thomas
Navire (ang) Joe Ruth, [illegible], O'Neil, Anvers
Barque Nahala T Bell, Fitz, Havre
Barque (fra) Jacques Cœur, Jean, Havre

**EXPORTATIONS.**

LIVERPOOL—Par navire Portlaw—3748 balles coton, 367 sacs tourteaux, [illegible] merrains.
ROUEN—par barque Letes—176 balles coton, [illegible] boisseaux maïs en grenier.
LIVERPOOL—Par steamship Portlaw—3480 balles coton, 11 barils cognac, [illegible] boisseaux maïs en grenier.

**IMPORTATIONS.**

NEW YORK—Par steamship Morgan City—marchandises assorties à ordre.

**REÇU DE L'INTERIEUR.**

PITTSBURG—Par steamer Smoky City—42000 boisseaux charbon à ordre.
MEMPHIS—Par steamer Thompson Dean—[illegible]
HAUT DU FLEUVE—Par goelette Frederick [illegible]
FORT EADS—Par steamer Martha—[illegible]
BONNET CARRE—par steamer Belle—[illegible]
RIVIERE OHIO—par 1 Flatboat—[illegible]
ST LOUIS—Par steamer Jas Gilmore—[illegible]
ST-LOUIS—Par steamer Belle of Shreveport—[illegible]
CINCINNATI—Par steamer Storm No 8—[illegible]
ST LOUIS—Par steamer J Baker—[illegible]
SHREVEPORT—Par steamer Texas—[illegible]
JEFFERSON—Par steamer Col A P Kouns—[illegible]
VICKSBURG—Par steamer Robert E Lee—[illegible]
HAUT DU FLEUVE—Par steamer Mary Ida—[illegible]
EVANSVILLE—Par steamer Bernard—[illegible]
BAYOU SARA—Par steamer Governor Allen—[illegible]
CAMDEN—Par steamer John Howard—[illegible]
BAYOU LAFOURCHE—Par steamer Henry Tete—[illegible]
HAUT DU FLEUVE—Par steamer Blue Wing No 3—[illegible]
BAS DU FLEUVE—Par steamer [illegible]
ARKANSAS—Par steamer Katie—[illegible]

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible]
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD.—[illegible]
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD.—[illegible]
CHICAGO, ST-LOUIS & N. ORLEANS R. R.—[illegible]

(Par le Télégraphe.)

New York, 4 fév 1878.

A Chas A. Whitney & Co.

Le steamship [illegible] Whitney, capitaine [illegible], est arrivé à [illegible] heures ce matin.

**LISTE DE NAVIRES**

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

**NEW-YORK.**

Steamship Hudson, Gager ... parti 26 jan
Steamship Morgan City, Reel ... parti 29 jan

**BOSTON.**

Barque Volunteer, [illegible] ... expédiée 22 jan

**[illegible]**

Navire [illegible], Allen ... parti 11 jan
Navire Normandy, [illegible] ... parti 11 jan
Navire Annie M Law, Hilton ... parti 11 jan
Barque Arlac, Huber ... parti 7 déc
Navire Queen of India, Jardalia ... parti 10 déc
Barque Haab, Nerium ... Partie 21 déc
Navire Grace Gibson, Thompson ... parti 3 déc
Navire Annie Burrill, Sanders ... parti 8 déc
Barque Jules, Hansen ... parti 9 nov
Navire Tonica, Otero ... partie 18 oct

**SOUTHAMPTON.**

Barque Charles Normcote, Clausen ... parti 4 déc

**LONDRES.**

Steamship [illegible], Russell ... parti 26 nov
Barque Wilhelm [illegible] ... partie 28 jan
Navire [illegible] ... parti 21 jan
Barque [illegible], Howard ... parti 26 nov
Barque [illegible] ... parti 2 nov

**HULL (ang)**

Steamship Virago, ... parti 11 jan

**GLASGOW.**

Barque Granville Belle, Purdy ... partie 19 déc

**PLYMOUTH.**

Navire [illegible] ... parti 24 nov

**BRISTOL.**

Navire Hannah, Morris, Dunbar ... parti 1er déc

**NEWCASTLE.**

Navire Lord Lyon, ... parti 21 déc

**BELFAST.**

Barque Inga, Anderson ... partie 19 déc

**DUBLIN.**

Navire Thomas, Anderson ... parti déc 28

**FLEETWOOD.**

Navire Armstrong, Bryan ... parti 27 nov

**GLOUCESTER.**

Navire [illegible], Kineston ... parti 28 déc
Barque Constanta, Ivancich ... partie 21 déc

**ARENDAL.**

Barque Orion, Knudsen ... parti 27 déc

**HAVRE.**

Navire Nunquam Dormio, Cousins ... parti 18 jan
Navire Octavia, Purdy ... parti 18 jan
Navire Virginia, Hooker ... parti 18 jan
Barque [illegible], Antoni ... partie 9 nov
Navire Carrie Clark, Storer ... parti 11 nov
Barque Reine des Anges, Lecoyer ... partie 2 janv
Navire Republic, Phillips ... parti 15 déc

**BORDEAUX.**

Barque Comtesse Duchatel, Dupont ... partie 18 jan
Barque Jacques Cœur, Jean ... Parti déc 10
Barque Giuseppe Lanata, Rosasco ... partie 27 déc
Barque Alphonse et Marie, Privat ... partie 5 déc
Barque Ciro et Marie ... charg 16 sept

**MARSEILLE.**

Barque [illegible], Labrano ... partie 10 déc
Brick [illegible], Tragella ... parti 14 jan
Barque George [illegible], Albrecht ... partie 4 oct

**CETTE.**

Navire Johan, [illegible] ... parti 12 nov

**MESSINE.**

Steamship J. E. Walker, Duncombe ... parti 21 déc

**LISBONNE.**

Goelette Anna E Kranz, Parren ... partie 17 jan

**ALGER.**

Barque Victor Emanuel, Tubiasen ... Partie [illegible]

**ANVERS.**

Navire Impérial, Crosby ... parti 24 déc
Barque Bristol, Fossett ... partie 19 déc
Barque Theo Keller, Langley ... partie 18 déc
Barque [illegible], Goody ... partie 20 nov
Barque Agnes, ... partie 6 oct

**GENES.**

Navire Caledonia, Peter ... parti 25 nov

**HAVANE.**

Barque [illegible], Olaguibel ... expéd 18 jan

**RIO DE JANEIRO.**

Brick Fritz, Hakansen ... parti 18 déc
Barque David Babcock, Colcord ... en charg 16 nov

**BAHIA.**

Barque [illegible], Locke ... partie 22 nov

**Signal d'incendies, par Télégraphe.**

Les cloches d'alarme annonceront un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 132, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 3 coups, et 5 secondes après, 2 coups indiquant ainsi 132. L'alarme ne sera répété que de 10 en 15 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 46, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 6 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 46.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 16 coups; s'il devient général, 32 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché [illegible].
8 Coin Carondelet et [illegible].
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
23 Coin St-Charles et Première.
25 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Kellar.
26 Coin Jackson et Coliseum.
28 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No 1[illegible].
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du Sud. Pré
37 Coin Race et Magasine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et [illegible].
45 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
46 Case à pompe No. 8, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
62 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
81 Coin Canal et Camp
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochéblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
131 Coin Bienville et Vieille Levée.
132 Coin St-Louis et Royale.
134 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
135 Coin Bourgogne et Toulouse.
136 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
141 Canal et Robertson, Wood's Press.
142 Coin Bienville et Johnson.
143 Coin Derbigny et Conti.
145 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 19, rue Dumaine.
221 Coin Tremé et Esplanade.
223 Coin Remparts et Barracks.
224 Marché Tremé et Prison de paroisse
225 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
226 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
231 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
232 Coin St-Anne et Miro.
234 Storm's Factory, François et Broad
235 Case Hook & Ladder No 3.
236 Case à pompe, No 3, rue Esplanade.
241 Case à pompe No 9, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
321 Coin Laharpe et White, H. H. Depot
323 Coin Amour et [illegible].
*324 Coin Poète et Urquhart.
*325 Coin Mandeville et Claiborne.
*326 Cotton Press et Levée.
327 Marché Washington.
*331 Coin Clouet et Remparts.
*332 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*334 Coin Dauphine et Indépendance.
*336 Rue Poland, Station des chars.
337 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

**RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.**

Pour l'année échue le 8 janvier 1878.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Etat de la Société le 10 janvier 1878. [illegible]

Rapport du Comité de Secours. [illegible]

Rapport du Secrétaire des Finances. [illegible]

Rapport sommaire du Trésorier. [illegible]

Bureau "Annuel" Election pour l'année 1877. [illegible]

## ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 6, passage Saulnier, à Paris est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories, ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

PILULES DEHAUT

[illegible] M. DEHAUT, POUR PURGER [illegible] Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 3 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147. A NEW YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. Des DEPOTS de ces PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, M. MAJEAU et pour le DETAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

MEDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME NEVRALGIES

CATARRHES, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéris par les TUBES LEVASSEUR, Dr. Pharm. MIGRAINES, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NEVRALGIQUES du Docteur CRONIER.

LEVASSEUR, Pharmacien, Chimiste de 1re classe, 23, rue de la Monnaie, Paris.

Nlle-Orléans — MONTEUSE & Cie et DUCONGE MARCEL MAJEAU.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes Respiratoires.—Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte.—PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, 128, r. St-Lazare.—*Exiger cette signature sur chaque cigarette*

Dépôts chez MM. CARROUCHE.— M. RIVET, MARCEL MAJEAU

GRANULES d'ARSENIATE d'OR Dynamisé du Dr ADDISON

LE PLUS ENERGIQUE ET LE PLUS ACTIF DES RECONSTITUANTS.

L'ARSENIATE D'OR s'impose à toute personne soucieuse du bon état de sa santé. [illegible]

ANEMIE, EPUISEMENT, MALADIES NERVEUSES, MALADIES DES FEMMES. [illegible]

MALADIES DU SANG, APOPLEXIE, MALADIES DE LA PEAU, ULCERES, GLANDES, etc. [illegible]

Dépôt central à Paris, Pote GELIN, 38, r. Rochechouart;—New Orléans, Rivet et Carrouche.

Médaille d'Argent, Exposition de Paris [illegible]

GUERISON PROMPTE ET RADICALE de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge PAR LE SILPHIUM Cyrenaicum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport; que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.

DEROCHE et DEFFES, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.

Nouvelle-Orléans: Rivet; Carrouche; Marcel Majeau.

VIANDE-FER-QUINA

L'Aliment le plus fortifiant uni aux Toniques les plus réparateurs.

VIN FERRUGINEUX AROUD

VIANDE, FER ET QUINA! Dix années de succès et l'autorité des plus hautes notabilités médicales affirment que cette association de la Viande au Fer et au Quinquina, donne le régénérateur le plus puissant pour guérir: [illegible] En effet, seul le vin ferrugineux Aroud réunit tout ce qui nourrit et fortifie les organes, régularise, coordonne et décuple les forces, infuse à un sang appauvri, décoloré: vigueur, couleur et richesse. [illegible]

Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. Carrouche, drogs, et MM. Hervieux et Cie.

Phie AROUD, à Lyon (France).

HUILE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, [illegible] langueur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, flueurs blanches, affaiblissement général, etc. [illegible]

Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione. [illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company, No. 14 de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, [illegible] septembre 1876. [illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président. JAMES A. WHITE, Secrétaire.

VICHY

Administration: Paris, 22, boul. Montmartre.

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles. SELS DE VICHY POUR BAINS. Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy. *Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les Produits la marque du* CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS.

Les médicaments dessus se trouvent chez MM. FREDERICKSON et HART; chez MM. [illegible] & Co et MM. BRULATOUR et DUCONGE.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE ... $500,000.

EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876. [illegible]

JAMES I. DAY, Président. HORACE CARPENTIER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877: JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY, B. J. HART, LIONEL C. LEVY, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, D. A. CHAFFRAIX, [illegible], A. BALDWIN, CHAS MACREADY, SCOTT MCGEHEE, W. B. SEYMOUR, GEO. JONAS, JESSE K. FLOWER, D. FATJO, J. WEIR, T. L. AIREY, R. W. TAYLOR, R. R. CRAIG. [illegible]

Hibernia Insurance Company, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président. P. IRWIN, vice-président. THOS. F. BRAGG, secrétaire. [illegible]